

IMPORTANT

Gestion crise COVID-19

Protocole de réouverture du collège

Chers parents,

Dimanche 03 mai, nous avons été destinataires du Protocole sanitaire relatif à la réouverture des établissements scolaires. Il vise à présenter, sous la forme de fiches thématiques, les prescriptions à mettre en œuvre pour permettre la réouverture des établissements scolaires après la période de confinement.

Ce guide est constitué d'une présentation des principes généraux et de fiches récapitulant les prescriptions et les modalités de contrôles pour chacune des thématiques suivantes :

- Accueil des élèves
- Aménagement des salles de classe
- Gestion de la circulation des élèves
- Activités sportives et culturelles
- Récréation
- Nettoyage/désinfection des locaux
- Dimensionnement et équipement des sanitaires
- Gestion de la demi-pension
- Enseignements spécifiques : musique, arts plastiques, sciences, technologies

Enfin, il présente les actions à conduire en cas :

- de cas possibles de covid-19 au sein de l'école ou de l'établissement scolaire
- de cas avéré de covid-19 au sein de l'école et de l'établissement

Il nous a été demandé d'établir, dans chacun de nos établissements, un état des lieux sanitaires afin de définir un Protocole d'accueil réaliste et adapté à nos capacités locales. C'est pourquoi, nous avons réuni l'équipe de Direction élargie (Personnels de direction, adjointe gestionnaire, secrétaire, CPE, infirmière) le mercredi 06 mai. Nos objectifs ont alors été les suivants:

- 1) déterminer le plus précisément possible le nombre d'élèves que nous sommes en capacité d'accueillir dans le strict respect des règles imposées par le protocole sanitaire national**
- 2) établir le déroulé d'une journée type pour les élèves et les personnels qui seront présents**
- 3) établir des critères de choix des élèves à qui nous proposerons un retour au collège**
- 4) décider d'une ligne pédagogique claire pour l'ensemble de nos élèves, aussi bien pour ceux qui reviendront au collège que pour ceux qui resteront confinés**

1) Notre capacité d'accueil

Ce sont les contraintes matérielles et humaines suivantes qui ont dicté nos choix:

- la capacité d'accueil du réfectoire pour le service de restauration.

Les impératifs: 1,50m entre 2 tables, pas d'élèves face à face à une même table, limiter les déplacements et les croisements

Le constat: nous pouvons disposer 30 tables dans le réfectoire et avons 2 lavabos disponibles pour le lavage des mains obligatoire à l'entrée

En conséquence, nous sommes en capacité d'organiser 2 services de 30 couverts. Nous demanderons donc aux adultes présents d'apporter leur repas froid afin de réserver l'intégralité de nos 60 couverts aux élèves.

- la capacité d'accueil aux toilettes et aux sanitaires

Les impératifs: 1m entre 2 urinoirs et entre 2 lavabos, lavage des mains durant 20/30 secondes avant et après chaque passage aux toilettes et avant chaque entrée et sortie de classe

Le constat: nous ne pouvons donner accès aux toilettes qu'à 3 garçons et 3 filles simultanément.

En conséquence, les temps de récréation devront avoir lieu par groupes de 15/20 élèves répartis sur les 2 cours de récréations disponibles et accompagnés par 4 adultes (2 en surveillance toilettes, 2 en surveillance cour). Les temps en récréation seront échelonnés afin d'éviter que les différents groupes d'élèves ne se croisent et de mieux gérer l'accès aux toilettes.

- la capacité de nettoyage et de désinfection des locaux

Les impératifs: aération des salles avant et après chaque entrée et sortie de classe, désinfection complète de chaque salle 12 heures minimum après son utilisation, nettoyage des locaux utilisés et des sanitaires plusieurs fois par jour.

Le constat: le service de nettoyage devra fonctionner à effectif réduit car pour des raisons médicales, une partie des personnels ne sera pas autorisée à reprendre le travail. En plus des locaux administratifs, du réfectoire et des toilettes, nous serons en capacité d'assurer le nettoyage de 6 à 8 salles de classes. Chacune d'entre elles pouvant accueillir jusqu'à 10 élèves.

Au regard des contraintes énoncées ci-dessus, nous avons décidé d'accueillir un maximum de 60 élèves lorsque le collège ré-ouvrira ses portes aux élèves, à priori le lundi 18 mai 2020.

2) Le déroulé d'une journée type pour les élèves et le personnels qui seront présents

Déroulement d'une journée type à partir de la réouverture

7h45—8h25 : Arrivée échelonnée des élèves

- Port du masque obligatoire dès l'entrée dans l'établissement
- Lavage des mains

Dès leur arrivée, les élèves se rendent directement dans la salle qui leur a été attribuée, où ils seront accueillis par un professeur.

8h30—11h30 (ou 12h30 selon 1er ou 2ème service) : les élèves sont dans la salle, encadrés par un enseignant.

Pause de 20mn, par roulement de groupes, à 9h30 ou 10h00 ou 10h30, répartis dans les deux cours principales à raison d'un groupe de 10 élèves par cour surveillé par 2 adultes (1 surveillance sanitaires et 1 surveillance de cour). Avant de sortir de classe, les élèves se désinfecteront les mains avec du gel hydroalcoolique, puis de nouveau au retour en salle. Pendant cette pause, les élèves passeront obligatoirement et à tour de rôle aux toilettes avec lavages de mains avant et après.

Dans la cour, le respect strict des gestes barrière et de la distanciation physique seront obligatoires.

L'utilisation des bancs, de ballons et jeux de cour seront interdits.

Repas du midi, au self : 11h30—12h15 OU 12h30—13h15

Lavage des mains, à tour de rôle, avant l'accès au self. Les plateaux repas seront préparés par les agents.

Chaque élève sera placé par un adulte encadrant à une place définie (dans le respect de la distanciation physique), qu'il gardera chaque jour. A la fin du repas, chacun leur tour, les élèves se lèveront pour débarrasser leur plateau. Puis la sortie se fera individuellement, dans l'ordre d'arrivée des groupes.

Les élèves bénéficieront ensuite de 10mn de récréation, toujours dans les mêmes conditions, suivie d'un nouveau passage aux toilettes et d'une désinfection des mains, avant le retour en classe.

12h30 ou 13h30—17h00 : Retour en salle de classe, encadré par un enseignant. Nouveau temps de travail selon les mêmes modalités que celles du matin. Les pauses de 20mn auront lieu à 14h ou 14h30 ou 15h.

16h30—17h00 : Sortie échelonnée des élèves, après désinfection des mains par gel hydroalcoolique lors de la sortie de la salle.

Consignes

- Le port du masque est obligatoire. Il doit être fourni par la famille et lavé quotidiennement. Toutefois, en cas d'oubli notamment pour la première journée, le collège devrait être en mesure de leur en fournir un. Par ailleurs, chaque famille devra s'engager à fournir à son enfant :
 - des mouchoirs jetables en quantité suffisante
 - une poche de congélation hermétique qui lui permettra de ranger son masque pendant le temps du repas.
- Avant de déposer l'enfant au collège, chaque famille devra s'assurer que son enfant ne présente pas une température supérieure ou égale à 37,8° auquel cas, il ne sera pas accepté au collège.
- Les enfants qui utiliseront les transports scolaires seront déposés au portail principal rue de la Paix. Conformément aux mesures ministérielles, l'enfant devra porter un masque pendant toute la durée du trajet (aller et retour) et attendre les consignes du conducteur pour la montée et la descente du bus. Seul un élève par banquette, côté fenêtre.
- Les enfants qui seront déposés par les parents ou qui viendront à pied devront entrer par le portail situé à côté du self, avenue du 8 mai 1945. Les sorties de l'établissement se feront aux mêmes accès.
- Aucun retard ne sera accepté

3) Les critères de choix des élèves à qui un retour au collège sera proposé

Dans la limite de 60 élèves accueillis au maximum chaque jour. Seront prioritaires, dans l'ordre suivant:

- les enfants de personnels essentiels à la gestion de la crise: ***personnels de santé, personnels de l'éducation nationale, aide sociale à l'enfance, policiers, gendarmes, pompiers (justificatif de l'employeur) et s'ils n'ont pas de solution de garde alternative . Liste valable jusqu'au 1er juin 2020***
- les élèves relevant de la Cellule de veille (PPS, décrocheurs, en difficulté scolaire importante) liste établie par ses membres le lundi 04 mai
- les élèves de 6ème et 5ème pour les places restantes. Si des choix doivent être faits parmi de trop nombreuses demandes, nous étudierons les demandes au cas par cas en privilégiant les situations familiales particulières.

4) La ligne pédagogique

Voici les principes pédagogiques que nous avons décidé de suivre. Leur mise en place sera définie dans le courant de la semaine prochaine après concertation des équipes pédagogiques et disciplinaires et en fonction des moyens humains disponibles en présentiel à compter du 18 mai.

- Aucun nouvel apprentissage n'aura lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire dans aucune matière, ni en présentiel, ni en distanciel. Les seuls apprentissages nouveaux concerneront, pour les élèves présents au collège, l'apprentissage des gestes barrière et le port du masque.
- Le travail à distance déposé sur Pronote restera, pour l'ensemble des élèves (ceux confinés comme ceux présents au collège) l'unique proposition pédagogique. Ce, à l'exception des élèves relevant de la Cellule de veille présents, à qui un programme de remise à niveau devrait être proposé. Ainsi, les élèves présents effectueront au collège, avec le soutien d'un enseignant, le même travail que leurs camarades feront à la maison.
- Il n'y aura pas d'alternance par semaine: les élèves qui reviendront au collège seront les mêmes chaque semaine dans la mesure où ils représentent une priorité

Votre choix

Le retour des élèves au collège reste soumis au volontariat des familles.

- Nous vous rappelons que vous pouvez formuler la demande d'un retour au collège pour votre enfant de 6ème et 5ème par le biais du sondage ouvert en ligne à l'adresse suivante jusqu'au lundi 11 mai 2020 12h: <https://forms.gle/xWH5CPL8QiaZbJzM8>
- Si vous avez déjà formulé une demande de retour au collège pour votre enfant scolarisé en 6ème ou 5ème par le biais du sondage mais que les conditions d'accueil présentées ci-dessus ne vous conviennent pas, vous pouvez reformuler votre choix par le même biais.
- Si vous êtes un personnel indispensable à la gestion de crise sans solution de garde et parent d'un élève de 4ème ou 3ème, vous pouvez nous adresser une demande de retour au collège à l'adresse suivante: ce.0160867f@ac-poitiers.fr

L'équipe de Direction et les représentants de l'équipe enseignante se réuniront de nouveau le jeudi 14 mai afin de faire le point sur les aspects sanitaires et pédagogiques du protocole de réouverture. Ils décideront alors si toutes les conditions listées précédemment sont effectivement réunies pour assurer une réouverture de l'établissement le 18 mai. Dans le cas contraire, la réouverture sera repoussée à une date ultérieure la plus précoce possible. Naturellement, si cela devait arriver, le collège continuerait néanmoins à accueillir les enfants des personnels de santé.

En tout état de cause, nous vous tiendrons informés des décisions prises avant le vendredi 15 mai 17h.

Le protocole national est valable jusqu'au 1er juin 2020, date à laquelle des nouvelles directives devraient être données.

Bien respectueusement,

L'équipe de Direction